

Trait

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-ÉVÊQUE

D'union

Ville de
PONT - EVEQUE

www.ville-pont-eveque.fr



Pont-Évêque en fête!

ATELIERS DE FITNESS



PRENDRE SOIN DE LA NATURE



AU SERVICE DES JEUNES



Sommaire



Dossier Pont-Évêque en fête !

Pages 8 et 9

Mairie de Pont-Évêque

Hôtel de ville
Place Claude Barbier
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont- eveque.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h 15 à 12h
et de 13h à 17h
Le samedi de 9h 15 à 11h 30

Magazine bimestriel **Trait d'Union 2500 ex.**
de la commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication : **Martine FAÏTA**

Élue référente à la communication : **Dalila BRAHMI**

Réalisation et impression :

Éditions JP MARTIN - 06 51 95 55 12
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : **Magali ARNAUD**

Crédit photo : Fotolia

**La Municipalité remercie les annonceurs
pour leur collaboration et leur confiance.**

●●●	Édito du maire	p.3
●●●	Travaux Cadre de vie Le Plan Local d'Urbanisme se poursuit École de musique du SIM Ateliers de fitness à découvrir Coupure de courant	p.4
●●●	Environnement Élus et bénévoles soutiennent l'environnement Concours du fleurissement Adoptez le geste "verre" Le brûlage des déchets verts est interdit	p.5
●●●	Municipalité La municipalité au service des jeunes Commémorations La municipalité soutient la vie associative Transfert du Pôle de tranquillité publique Vidéoprotection	p.6-7
●●●	Dossier Pont-Évêque en fête !	p.8-9
●●●	Vie pratique Numéros utiles Brèves	p.10
●●●	CCAS Mutuelle groupée Plan canicule À noter sur votre agenda... Et si on parlait de... l'Épicerie sociale Quelques chiffres	p.11
●●●●●	Vie économique Restaurant Fleur de Sel, Jérôme Fontaine et Émeline Brunet La P'titezzeria, Sandy Champin Un marché de producteurs Réunion économique	p.12-13
●●●●●	Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel" Bienvenue à... C'est bientôt les vacances ! Boîte à idées ! Les Ateliers Cré'Acteurs	p.14
●●●●●	État civil	p.15
●●●●●	Tribune libre	p.15
●●●●●	Calendrier des fêtes	p.16





Apprécier le plaisir d'être ensemble

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est l'esprit léger que je m'adresse à vous aujourd'hui. Le retour des beaux jours nous donne du baume au cœur et renforce notre envie de se rencontrer. Je pense bien sûr à **la fête de la commune**, portée par le Centre socioculturel "Arc-en-ciel", qui **a été une vraie réussite**.

Tout le monde a joué le jeu : les élus, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, les familles, les écoliers et leurs enseignants, les associations et le personnel communal.

Je tiens aussi à souligner l'implication des mamans qui ont confectionné les costumes des carnavaliers, et le travail créatif des enfants du Centre de loisirs qui ont réalisé le serpent multicolore, que nous avons admiré en tête de cortège.

Grâce à **l'action conjuguée des uns et des autres**, avec le soutien de la Police nationale et de notre Agent de sécurité de la voie publique chargés d'encadrer le défilé, nous garderons **le souvenir d'une belle journée passée ensemble**, en toute simplicité. Je vous en remercie, toutes et tous.

Dans le même esprit, la **Journée de l'environnement** a réuni les amoureux de la nature et permis de récompenser les habitants qui embellissent leurs balcons et jardins. À leur façon, ils contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ces moments heureux ne me font pas oublier les dossiers importants. La **réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme** en est le parfait exemple. Les premières maisons du programme privé **City-Hall** que nous avons soutenu sortent de terre et le chantier de **la résidence adaptée pour les personnes à mobilité réduite** débutera cet été.

Vous découvrirez dans ces pages l'esquisse de **l'école de musique**. Quant au futur **Pôle sportif**, nous sommes dans la phase du montage financier et des demandes de subventions. Dans un autre registre, les négociations de la **Mutuelle pour tous** avancent. Tout cela nous mobilise pour que la commune reste attractive et conserve son dynamisme, dans l'intérêt des habitants.

Les autres projets suivent leur cours...

En écrivant ces lignes, j'ai naturellement une pensée pour **Colette Markiewicz** qui vient de nous quitter. **Première femme élue à Pont-Évêque**, elle s'est investie avec passion dans son rôle de conseillère municipale, puis d'adjointe, pour développer les services aux habitants. Par sa force de caractère et son charisme, elle a su imposer ses idées en douceur et nous ouvrir la voie, démontrant que **les femmes ont un rôle à jouer en politique**. Elle a été un exemple pour moi et j'espère qu'à mon tour, je donnerai aux jeunes filles et aux jeunes femmes, l'envie de s'investir pour la collectivité.

J'adresse à sa famille mes sincères condoléances.

Ce numéro du Trait d'Union est le dernier avant l'été. En pages "Dossier" et "Calendrier des fêtes", vous trouverez des tas d'idées pour profiter au mieux de vos congés.

Nous nous retrouverons à la rentrée. D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances, à toutes et à tous.

Madame le Maire, Martine Faïta

Bien sûr à votre écoute

Travaux Cadre de vie

Le Plan Local d'Urbanisme se poursuit

Au fil du temps, les territoires se développent et les attentes de la population évoluent, ce qui nécessite d'anticiper afin de mettre en place des infrastructures suffisantes pour répondre aux besoins des habitants, à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité et plus largement de l'Hexagone.

Dans cette optique, chaque commune est tenue d'établir un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, qui définit les grands projets d'aménagement de la ville, en remplacement de l'actuel **Plan d'Occupation des Sols (POS)**.

Plus précisément, sur la base d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, le maire et son conseil municipal doivent poser les jalons qui définiront l'organisation du territoire, sur les dix prochaines années, en matière de construction, d'assainissement, de voiries, de transports, de développement économique, d'emploi, de classement des zones urbaines et rurales... Les élus en charge de cette mission s'appuient sur l'expérience des acteurs de la commune : chefs d'entreprises, associations, services sociaux et bien sûr, des habitants. Depuis le lancement de cette réflexion, en 2008, un registre d'observation est disponible en mairie, auprès de l'accueil des services techniques, pour recueillir les éventuelles remarques ou suggestions. Cette information a été relayée par l'intermédiaire du Trait d'Union, du site internet de la ville et par voie de presse.

Le travail d'analyse, mené par les élus et les services, se poursuit. **Afin de construire au mieux ce document avec les habitants, une réunion publique s'est tenue le 4 juin, à la salle des fêtes.**

Les habitants de la commune peuvent encore inscrire leurs remarques sur le registre d'observations, disponible en mairie, ou solliciter un rendez-vous auprès des services municipaux. Une synthèse de ces avis sera faite, pour que les élus puissent débattre en toute connaissance de cause du projet global, vraisemblablement lors du conseil municipal de la rentrée 2015.

École de musique du SIM

Le permis de construire de la future école du Syndicat Intercommunal de Musique (SIM) a été accepté. Les travaux devraient débuter en septembre 2015 pour une livraison en 2016. Cette infrastructure aux lignes modernes et épurées, dessinée par l'architecte Norbert Garroux, reprend le thème des notes de musique. Construite de plain-pied, elle s'intégrera parfaitement dans le cadre bucolique du Mas des Prés.



Ateliers de fitness à découvrir

Le parcours de santé, nouvellement réaménagé avec le skatepark, des agrès et des ateliers accessibles aux personnes à mobilité réduite, remporte un vif succès. Alors, à vos baskets !



Coupe de courant



Pour cause de travaux sur le réseau, l'entreprise Électricité Réseau Distribution France va procéder à une coupure de courant : **le 15 juin, de 9h à 14h**. Elle ne concernera que les quartiers et numéros suivants : la Résidence la Véga, 671 La Prairie, 263 et 729 Chemin de la Prairie, 267 et 236 Chemin du Lavoir, 3 Montée Lucien Magnat, la Zone Industrielle Les Tanneries et le Chemin de la Prairie. **Attention** : l'alimentation électrique pourra être rétablie à tout moment, sans préavis.

ALFA X PNEU

Demandez un devis!



Géométrie
Amortisseurs
Echappement
Pneumatiques
Entretien/Vidange
Disques/Plaquettes

Du Lundi au Vendredi
8h00 - 19h00

NON STOP!

04 74 79 98 46

Z.I. de l'Abbaye 38780 PONT-ÉVÊQUE



Environnement

Élus et bénévoles soutiennent l'environnement



C'est sous le soleil et le vent que s'est déroulée la Journée de l'environnement, conduite par Gilbert Courtois, conseiller municipal délégué en charge de l'Environnement et du développement durable.

Les élus, leurs homologues du Conseil municipal des enfants, accompagnés de l'adjointe aux Affaires scolaires, Marie-Pierre Christophle, de leur animatrice, Stéphanie, et de leurs parents, ont fait équipe avec les services techniques de la ville, les locataires des jardins familiaux et les représentants associatifs, pour débarrasser la nature de 2 m³ de déchets en tous genres : canettes, plastiques, mégots...



L'ambassadrice de ViennAgglo a rappelé aux enfants les consignes du tri sélectif, qu'ils ont immédiatement appliquées

en jouant avec les Maisons du tri, conçues par Gilles Degoutte. Le stand de troc : plantes et semences, a surtout permis d'échanger des conseils et de créer du lien entre les mains vertes. Et si la visite guidée des Espaces Naturels Sensibles (ENS), proposée par Nature vivante, n'a pas remporté le succès escompté, les participants sont rentrés ravis de leur promenade pédagogique.

À noter que dans une démarche solidaire, les enfants du Conseil municipal ont vendu des gâteaux et des cerises au profit du Népal.



Concours du fleurissement

Les mains vertes récompensées

Ils fleurissent avec amour leurs petits coins de nature visibles de la rue, et participent ainsi à l'embellissement de la commune. Pour les remercier, les élus ont remis un prix aux lauréats.



Catégorie Jardins

- 1^{er} : Mohamed Ferchichi
- 2^{ème} : Abdelhamid Daas
- 3^{ème} : Daniel Colombier

Catégorie Maisons

- 1^{ère} : Christiane Djihanhanian
- 2^{ème} : Geneviève Piganeau
- 3^{ème} : Marthe Laurençon

Catégorie Balcons

- 1^{ère} : Corinne Merle
- 2^{ème} : Adrienne Debourg
- 3^{ème} : Annick Rosada



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le **29 juin 2015** à la Mairie de Pont-Évêque Place Claude Barbier 38780 Pont-Évêque

M. M^{me} M. et M^{me}

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Immeuble : Étage : Côté :

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries dans la catégorie suivante :

Fenêtres et Balcons Jardins Familiaux
 Maisons Commerces

Et déclare accepter le règlement du concours ainsi que les décisions du jury.

Date et signature(s) :

Pensez à vous inscrire !

Depuis deux ans, la participation au concours du fleurissement se fait sur inscription, avec quatre catégories en lice : "Fenêtres et balcons", "Maisons", "Jardins familiaux" et "Commerces". La participation est gratuite et ouverte à tous.

Vous avez jusqu'au 29 juin pour vous inscrire à l'accueil de la mairie, en remplissant le bulletin ci-dessus, ou en vous connectant directement sur le site internet : www.ville-pont-veveque.fr

Adoptez le geste "verre"

Pour faciliter le tri du verre, ViennAgglo met à disposition des habitants un sac à verre. N'hésitez pas à le demander à l'accueil de la mairie.

Le brûlage des déchets verts est interdit

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines, néfastes pour la santé, qu'une voiture à moteur Diesel récente qui parcourt 6000 km. C'est pourquoi le brûlage des déchets verts est interdit en région Rhône-Alpes.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner une contravention de 450 €, comme le stipule l'article 131-13 du nouveau code pénal.



Municipalité

La municipalité au service des jeunes

L'opération "Cet été un job", destinée aux 16/25 ans, a attiré 59 candidats à la salle des fêtes. Elle est organisée par la commission Politique de la ville, conduite par l'adjointe, Dalila Brahmi, avec le soutien du centre socioculturel "Arc-en-ciel", la Passerelle emploi et l'association Tri-ra. Ce forum vise à accompagner les jeunes en quête d'un travail saisonnier.



Pour proposer un maximum de postes et satisfaire le plus grand nombre, les élus et les services ont fait appel à des prescripteurs : entreprises, agences d'intérim et Pôle emploi. Grâce à ces partenaires, les postulants ont pu rencontrer directement les employeurs, passer des entretiens d'embauche et découvrir les exigences du monde du travail. Ce temps fort a également permis de mettre en lumière les différentes missions de la Passerelle emploi et de nouer des contacts particulièrement fructueux.

Toujours prête à montrer l'exemple, la municipalité proposait une vingtaine de postes qui ont tous trouvé preneurs, dans les services techniques et administratifs, au CCAS et au Centre de loisirs. Les nombreux adjoints et élus présents ont profité de l'occasion pour engager la conversation avec les jeunes. « Ils sont tous très motivés » notait avec satisfaction, l'adjointe, Dalila Brahmi.



Commémorations

« La jeunesse est avec nous »

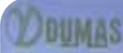
Lors des cérémonies commémoratives : le 26 avril, **journée de Souvenir des Déportés**, et le 8 mai, célébrant **l'Armistice de 1945**, Madame le Maire, Martine Faïta, est revenue sur cette période douloureuse de notre histoire et l'importance du devoir de mémoire.



Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont été félicités pour leur participation : « Vous représentez l'avenir et la volonté de toute une jeunesse de s'engager dans la vie citoyenne » a-t-elle déclaré.

Les cérémonies se sont déroulées en présence des élus, des porte-drapeaux : Jean Yopouyan et Louis Bardin, des musiciens des Tambours et clairons, accompagnés de l'Ensemble vocal intergénérationnel, et des habitants.

Le 8 mai, une délégation de la Préparation militaire de marine et l'orchestre du Transmusical se sont joints à la commémoration.



Travaux Publics / Travaux Routiers
Construction et entretien des routes
Voiries et réseaux divers

Travaux Privés
Aménagement d'accès. Abords de villas
Terrains de sports

Carrières
Carrières d'Eyzin-Pinet. Carrière de Valencin
Livraisons tous secteurs

840, rue de St-Alban - BP 277 - 38202 VIENNE
Tél : 04 74 31 70 28 - Fax : 04 74 53 47 75

Idéal Délices

Pâtisserie Traiteur - Stéphane CHAVAS



- Cocktail salé / sucré
- Buffet
- Plateaux repas
- Viennoiseries
- Gâteaux de mariage
- Gâteaux d'anniversaire

Présent le samedi matin / Place Miremont / Marché de Vienne
Le Sound - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 06 28 42 32 28
Email : ideal.delices@neuf.fr - Site : www.ideal-delices-traiteur.fr

Municipalité

La municipalité soutient la vie associative

Conformément à ses engagements, la municipalité poursuit son soutien à la vie associative. Lors du conseil municipal du 4 mai, les élus ont voté les subventions communales, pour l'exercice 2015.

Malgré une baisse significative des dotations de l'État, elles sont restées stables : 21 330 € ont été attribués aux associations sportives et 2 450 € aux associations culturelles, soit un total de 23 780 €.

Le montant de la somme attribuée à chaque association est estimé en fonction du nombre d'adhérents, de leurs besoins spécifiques en matériel ou transport, le nombre et la qualité de leurs projets. Elles ont la possibilité d'obtenir une subvention exceptionnelle, qui peut être justifiée par l'organisation d'un événement ou d'un projet particulier. Il est aussi tenu compte de l'implication des associations dans la vie de la commune : participation au forum des associations, au cross...

À cette aide financière, s'ajoute la mise à disposition gratuite des équipements et du matériel de la commune (gymnase, Mas des Prés, salle des fêtes...), l'intervention des services techniques (fourniture et installation des tables, bancs, friteuses...), l'impression de flyers pour annoncer les événements, et bien d'autres choses encore.

Lors de l'incendie qui a détruit le club house de l'USPE, en 2014, la municipalité a loué en urgence des bungalows, et apporté une solution immédiate pour que l'association puisse poursuivre ses activités en toute sécurité.

Aujourd'hui, il est nécessaire de reconstruire les bâtiments sinistrés, sous la forme d'un Pôle sportif au stade. Dans cette perspective, une demande de subvention a été adressée à la Fédération Française de Football au titre des Fonds d'Aide du Football Amateur.

Toujours dans l'optique d'accompagner les associations, qui jouent un rôle social et éducatif, la commune s'efforce d'apporter des solutions satisfaisantes pour tous, notamment en matière de sécurité. C'est ainsi que dans le cadre de l'opération de requalification du site du gymnase Lucien Magnat et des salles de sports, la commune mettra à disposition des associations, deux locaux situés rue de Laverlochère, pour leur permettre de poursuivre leurs activités. Ceci, dans l'attente de la construction d'un Pôle sportif, au stade, qui accueillera l'USPE et le club de boxe, dans un premier temps. **Le déménagement est prévu entre le 15 et le 30 juillet.**

Transfert du Pôle de tranquillité publique

Le Pôle de tranquillité publique a déménagé pour s'installer au rez-de-chaussée de la mairie. Un changement motivé par la volonté des élus de redynamiser le centre-ville, puisque le bâtiment libéré a vocation à accueillir un commerce.

Dans l'attente du recrutement d'un nouveau Policier municipal, suite au départ de Nicolas Draiccho, l'accueil physique est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

**L'équipe est joignable 24 h / 24, 7j / 7,
au numéro unique :
04 74 57 28 88**



Vidéoprotection

Suite au sondage effectué au mois d'avril sur la vidéoprotection, 200 questionnaires ont été retournés en mairie, soit 10 % des formulaires distribués. Les réponses sont en phase d'analyse.



Dossier

Pont-Évêque en fête !

La fête de la commune, portée par le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" a été une réussite. Nous vous invitons à revivre en image les moments forts de ce bel après-midi.



Les enfants profitent du babyfoot géant

D'autres préfèrent la balade à poney

L'atelier maquillage est une valeur sûre

Le stand accessoires et déguisements a été pris d'assaut

Madame le Maire, Martine Faïta, et les élus ont partagé ce moment festif avec les habitants

Les associations ont su mettre de l'ambiance

Le Secteur jeunes du Centre socioculturel était encadré par Joseph

Moment phare, le défilé costumé a été riche en émotion

C'est autour d'un spectacle de danse que s'est clôturée la fête

Toujours dynamiques, les associations ont assuré le pôle restauration



≡ Faites le plein d'activités !

Un parfum d'été...

Sacs surprises

Du 30 juin au 28 août, la médiathèque Boris Vian vous invite à lire ! En plus des prêts habituels, l'équipe vous propose des sacs surprises : une sélection de cinq livres choisis avec soin pour accompagner votre été.

Anim'mots

Le 12 juin, la médiathèque Boris Vian organise des animations autour des zentangles : atelier d'illustration avec Christian Epanya, création et exposition. La remise des prix du concours de zentangles aura lieu à 18h. Elle sera suivie, à 18h30, du spectacle : « La marche de l'éléphant » joué par la Cie : « La main qui parle », tandis que l'association Lire et faire lire animera une vente de livres à petits prix.



Soirées théâtrales !

La troupe de théâtre amateur À tour de rôle est de retour sur la scène de la salle des fêtes, pour deux représentations gratuites !

- **Le 12 juin**, le Groupe d'improvisation et d'animation théâtrale présentera : « Ce soir, On improvise ! »

Les comédiens évolueront et improviseront en direct à partir de thèmes proposés par le public. Un enchaînement de saynètes entrecoupé de petits intermèdes : « La Minute d'À Tour de Rôle », Minute Folie, Minute Blonde, Minute Intello...

- **Le 13 juin**, les Jeunes artistes joueront : « Drôle de Vie ». Une parodie de la vie quotidienne, des extraits des Malheurs de Sophie, une étude de l'espèce étrange qu'est le public, pour terminer par une pièce où la rencontre amoureuse de grand-mère va mettre en ébullition la petite vie tranquille de sa fille et de toute la famille.



Le sport vous tend les bras !

Le 13 juin de 10h à 12h, l'EPGV et Zumba'Ponté organisent une séquence sportive, au stade. Au programme : Zumba et Marche nordique. Un pot sera offert en fin de séance et les volontaires pourront partager un pique-nique tiré du sac ! Participation : 10 €.

Pool !

Les 13 et 14 juin, les amateurs de tir aux pigeons ne manqueront pas le rendez-vous, au stade de bicross !

Jeux de société

Du 4 au 11 juillet, dans la salle Boris Vian : la médiathèque présentera une exposition sur « Les jeux de société » et la ludothèque mettra des jeux à disposition, autour d'un coin lecture, pour créer du lien entre les deux structures.

Feu d'artifice et bal

Le 13 juillet, sur la place Claude Barbier, venez assister au spectacle pyrotechnique, et participez au bal public !

Sortie baignade

Une sortie famille est prévue **le 25 juillet** au Lac de Champos à Saint Donat-sur-l'Herbasse avec au menu : activités sportives (foot, volley...), baignade, toboggans aquatiques, pique-nique tiré du sac. Le départ se fera du Centre socioculturel "Arc-en-ciel" à 9h et retour vers 19h.

Les tarifs varient selon le Quotient Familial. Pensez à apporter votre attestation CAF et votre numéro d'allocataire pour l'inscription. Renseignements au 04 74 16 17 00.

Cinéma sous les étoiles

Ciné-été est de retour, dans la cour de l'école Françoise Dolto, pour le plus grand plaisir de tous !

Deux films tout public ont été sélectionnés pour vous : "La nuit au musée 3", **le 20 juillet** et "La grande aventure de Maya l'abeille", **le 12 août**.



Vie pratique

Numéros utiles

- ✓ **Police Nationale** : commissariat de police de Vienne au 04 74 78 06 78
- ✓ **Pôle Tranquillité Publique** : 7 jours/7 et 24h/24 : 04 74 57 28 88
Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville : ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
- ✓ **Sapeurs-Pompiers** : composez le 18
- ✓ **Médecin de garde** : composez le 15
- ✓ **Diététicienne** : 06 30 54 11 32
- ✓ **Pharmacie de garde** : Présentez-vous au commissariat muni de l'ordonnance de votre médecin
- ✓ **Urgence dentaire** : 04 76 00 06 66
- ✓ **SDEI (service des eaux)** : 0 810 396 396 clientèle ; 0 810 796 796 urgence
- ✓ **Hôtel de ville** : 04 74 57 28 80 : Ouvert du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h à 17h, le samedi de 9h15 à 11h30 (Horaires d'été : du 20 juillet au 14 août : du lundi au vendredi : 8h à 12h30 et de 13h à 16h30)
- ✓ **Centre socioculturel Arc-en-ciel** : 04 74 16 17 00
- ✓ **Crèche / Halte-garderie** : 04 74 57 22 82 (Fermeture du 23 juillet au 24 août inclus)
- ✓ **Relais d'Assistantes Maternelles** : Fermé du 3 au 21 août. Durant cette période, contactez le relais de permanence au 04 24 87 80 00).
- ✓ **Médiathèque** : 04 74 57 64 30 (Fermeture du 1^{er} au 17 août inclus et tous les samedis du mois d'août).
- ✓ **Ludothèque** : 04 74 57 76 60 (Fermeture du 4 au 22 août inclus)
- ✓ **Agence ADVIVO** : 04 27 69 20 60

Brèves

Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, **le premier samedi du mois, de 9h15 à 11h**. Il n'y en aura pas en août. Celle de la rentrée se fera le 5 septembre.

Déclarations fiscales : du nouveau pour les retraités

Par mesure de simplification administrative, la **Carsat Rhône-Alpes** n'adresse plus par courrier les déclarations fiscales à ses retraités, ceux-ci n'ayant plus à reporter ce montant sur leur déclaration. L'information est consultable sur internet après la création d'un espace personnel sur **www.lassuranceretraite.fr**



INSEE

L'Insee enquête

Jusqu'en octobre, l'Insee réalise une enquête sur la formation et la qualification professionnelle. Des habitants de la commune seront contactés individuellement par courrier nominatif, indiquant l'identité de l'enquêteur qui se présentera muni d'une carte officielle. Merci de lui réserver un bon accueil, sachant que les réponses fournies seront anonymes et confidentielles.

Renseignements aux 04 78 63 23 78 ou 04 78 63 28 02.

Collectes sélectives : le ramassage des poubelles jaunes se fera **les 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août, 3 et 17 septembre, et 1^{er}, 15 et 29 octobre**. **Attention** : Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.



Contacts : Vous souhaitez faire connaître la vie de votre association, ou informer sur vos activités ?

Contactez Monique Genève au 04 74 57 28 80 - Email : mgeneve2@gmail.com - Permanence en mairie : le lundi de 14h30 à 17h.

Pompes Funèbres de L'Agglomération Viennoise J.-M. ROUSSET P.F.A.V.



- Organisation d'obsèques 7 jours/7 - 24h/24
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Accès toutes chambres funéraires
- Crémation - Marbrerie - Fleurs artificielles
- Artifices funéraires - Livret obsèques

46, montée Lucien Magnat 38780 PONT-ÉVÊQUE

☎ 04 74 57 17 17 - ☎ 06 62 72 22 23

OPTIQUE GAUTHIER

www.optiquegauthier.fr

2 magasins à votre service ...

VIENNE • 2, Avenue Berthelot

Tél. 04 74 78 07 01

PONT-EVEQUE • 98, Montée Magnat

Tél. 04 74 59 08 35

SERVICES
PLUS

3X TIERS
PAYANT
RESTITUÉS

CONTRÔLE
DE LA VUE

LENTILLES
DE CONTACT

2^{ème} PAIRE
GRATUITE

≡ Mutuelle groupée

Le dossier avance

Un questionnaire concernant le projet de Mutuelle pour tous a été glissé dans le Trait d'Union de février. Le CCAS a enregistré 110 retours et comptabilise à ce jour, 169 personnes intéressées.

Le travail de consultation se poursuit jusqu'à fin juin. Plusieurs mutuelles pourront être retenues. Le choix sera laissé à l'appréciation du Comité d'Administration du CCAS. Une proposition devrait être faite aux habitants, courant septembre.



Toute l'année, les personnes intéressées pourront se mettre en relation avec le CCAS qui fera le lien avec les mutuelles.

Renseignements au 04 74 57 28 82.

≡ Plan canicule

Pensez à vous inscrire !

L'été sera beau, l'été sera chaud. Nous le souhaitons tous, mais quand la chaleur devient insupportable, il faut savoir adopter les bons gestes : boire de l'eau tout au long de la journée, aérer son logement tôt le matin ou à la tombée de la nuit pour profiter d'un peu de fraîcheur, éviter de sortir aux heures les plus chaudes...

Pour prévenir tout risque lié à la canicule, le CCAS recense les publics fragilisés (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées de tous âges) vivant de manière isolée, qui ne peuvent bénéficier d'aucun soutien familial, amical ou de voisinage. En cas de déclenchement du Plan canicule par les autorités compétentes, ces personnes seront immédiatement et régulièrement contactées, pour s'assurer que tout va bien et conserver un lien.

Si vous souhaitez figurer sur cette liste confidentielle, ou si vous connaissez des personnes ayant ce profil, contactez le 04 74 57 28 82.



≡ Et si on parlait de... L'Épicerie sociale

Comment fonctionne-t-elle ?

L'Épicerie sociale, créée en 2000 au 6, rue Leydier, est une action organisée par le CCAS. Elle permet à des familles, couples ou personnes seules, en difficulté, d'acheter des produits de base à 25 % du coût réel, pendant un temps limité, en contrepartie d'un engagement, dans une démarche individuelle d'insertion.



Les bénéficiaires doivent être orientés par les Travailleurs sociaux référents. Une évaluation est faite avec la Conseillère en économie sociale et familiale, et le « reste à vivre » est calculé, selon des barèmes définis.

Une commission se réunit environ une fois par mois. Si leur dossier est retenu, les bénéficiaires signent un contrat à l'Épicerie qui stipule les conditions d'adhésion, la nature du projet, et la durée.

Quelles sont ses missions ?

L'Épicerie travaille sur trois axes :

- ✓ **L'accompagnement**
Sous conditions, l'Épicerie accompagne les bénéficiaires sur un projet.
- ✓ **Le dépannage alimentaire**
Il s'agit d'une aide d'urgence **ponctuelle** attribuée gratuitement.
- ✓ **Le lien social**
L'Épicerie est un lieu d'échanges, de partage et d'écoute. Le lieu d'accueil est ouvert à toutes et à tous, durant les temps de vente, les ateliers et les informations collectives : le mardi de 9 h à 11 h et le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

≡ Quelques chiffres

Depuis le début de l'année, le CCAS, par le biais de l'Épicerie, a **accompagné 18 familles**, soit 52 personnes, et accordé **30 dépannages alimentaires**, ce qui représente 16 foyers aidés.

Lors des **trois temps d'informations collectives**, Sandrine, l'animatrice, a abordé les thèmes : "Comment utiliser Les produits naturels pour l'entretien de la maison ?", "La gestion du budget familial" et "Comment bien choisir son opérateur de téléphonie et son fournisseur d'accès à internet".

Durant les **trois ateliers cuisine**, les bénéficiaires ont confectionné des galettes des rois et des roses des sables.

À cela se sont ajoutés, **un repas italien** et **deux déjeuners** : « Je cuisine les produits de l'Épicerie ».

Pour tout renseignement concernant le CCAS : 04 74 57 28 82

À noter sur votre agenda...

Pique-nique du CCAS
Le 13 juin, à 12h, au Mas des Prés.

Congés d'été
Le club des Sans Souci fermera ses portes le 29 juillet au soir pour les rouvrir le 2 septembre à 14h.
Bonnes vacances à toutes et à tous !

L'Insee enquête
Jusqu'au 10 octobre, l'Insee réalise une enquête sur les conditions de vie des seniors, de 60 ans et plus. Les personnes sélectionnées seront averties par courrier du passage de l'enquêteur qui sera muni d'une carte officielle.

Vie économique

Restaurant Fleur de Sel Jérôme Fontaine et Émeline Brunet



6, rue Joseph Grenouillet

Tel. 04 74 85 24 57

www.restaurant-pont-veque.fr

<http://www.facebook.com/RestaurantFleurdeSel>



Pour quelles raisons avez-vous repris le restaurant Fleur de Sel ?

« Je suis cuisinier de formation. J'ai un CAP et un Bac professionnel. Après avoir obtenu mes diplômes, à l'Espace de Formation des Métiers de l'Artisanat (EFMA) de Bourgoin-Jallieu, j'ai fait mon apprentissage au restaurant Les trois faisans à Saint-Savin.

Ensuite, j'ai créé ma société de traiteur, en région lyonnaise. Mais le contact avec la clientèle me manquait, d'autant qu'à titre personnel, j'ai plaisir à aller au restaurant. Pour moi, c'est un moment d'échange. Avec ma compagne, Émeline, nous avons cherché un coin où nous installer, ce qui a coïncidé avec le départ d'Éric Leroy. Nous avons visité l'établissement et sommes tombés sous le charme ».

Comment travaillez-vous ?

« Je suis en cuisine et Émeline assure le service en salle. J'ai la chance qu'elle aime ce métier autant que moi. Elle est issue d'une famille qui évolue dans les métiers de bouche. C'est un univers qui lui plaît et qui correspond à son caractère avenant ».

Combien de couverts faites-vous ?

« Nous pouvons servir 32 personnes en salle et 40 en terrasse ».

Quel style de cuisine proposez-vous ?

« J'aime la cuisine traditionnelle, soignée, goûteuse, qui met en valeur les produits de qualité. Je propose des plats en formule, menu, à la carte et aussi à emporter. Chez nous, tout est authentique et fait maison. Je fabrique même le pain et les glaces. Je ne sers que de la viande certifiée française et me fournis auprès de producteurs locaux car pour moi,

être restaurateur, c'est s'inscrire dans un territoire. Pour vous donner quelques exemples, j'achète les produits laitiers à la société Picolait, les articles de table chez Espace Did, qui sont tous deux commerçants à Pont-Évêque ».

Vous semblez gourmand, quel est votre plat préféré ?

« La volaille aux morilles ! ».

Et quand vous voulez faire plaisir à Émeline, que lui préparez-vous ?

« Elle adore le foie gras ».

Mettez-nous l'eau à la bouche !

« Je pourrais vous citer le menu spécial morilles qui est à la carte aujourd'hui : foie gras aux morilles, volaille farcie aux morilles, papillotes de fruits chauds, caramel beurre salé... Vous voulez vraiment que je continue ? ».

Quels sont les atouts du restaurant ?

« Son emplacement, en centre-ville, avec des stationnements gratuits, la salle et sa terrasse ombragée qui va nous permettre d'organiser des soirées musicales, durant l'été. Nous aimons le jazz, il y en aura donc au programme avec du gospel, du pop rock... On a envie que ça bouge ! D'ailleurs, nous avons déjà ouvert une page Facebook ».

Pourquoi avoir conservé le nom de Fleur de Sel ?

« C'est un nom qui nous convenait, surtout que c'est un condiment naturel que j'utilise quotidiennement en cuisine ».

✓ Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h, vendredi et samedi de 19h à 21h30 et dimanche de 12h à 14h, et en dehors de ces plages horaires, sur réservation à partir de 15 personnes.



Vie économique

La P'titezzeria Sandy Champin



Commandes et réservations au 06 59 51 35 34
Site internet : laptitezzeria.jimdo.com
Mail : laptitezzeria@yahoo.fr
Page Facebook : [laptitezzeria](https://www.facebook.com/laptitezzeria)



Horaires d'ouverture :

- ✓ Du mardi au vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30 : sur place et à emporter
- ✓ Jeudis, vendredis et samedis soirs, de 17 h 30 à 21 h 30 : à emporter, sur place uniquement sur réservation
- ✓ Fermé les dimanches et lundis

Le 8 avril, après plusieurs mois de travaux, d'aménagement en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de mise aux normes sanitaires, Sandy Champin a ouvert sa pizzeria, au 137, montée Lucien-Magnat, dans l'ancienne boutique de l'entreprise Molé.

Comme l'indique l'enseigne, La P'titezzeria fleure bon le parfum de l'Italie. Pizzaiolo depuis 2007, Sandy a débuté dans un camion, avant de s'installer à Saint-Jean-de-Bournay, sous l'enseigne : « Sandy Pizz' ». Après avoir vendu son affaire, il a peaufiné le maniement de la pâte et son tour de main, auprès de ses confrères.

Ce passionné, qui revendique une fabrication exclusivement artisanale, avec l'emploi de produits de qualité tels que la farine italienne et la mozzarella de buffalo, a appris le

métier auprès de Lionel Lombardi, de Saint-Priest, champion de France des pizzaiolos. Il a lui-même participé aux championnats de France, en 2010 et 2011 !

En quête d'un nouvel espace qui lui permette de créer un lieu chaleureux, où sa clientèle puisse déjeuner en toute convivialité, il a choisi Pont-Évêque et ne le regrette pas. D'autant qu'avec l'arrivée des beaux jours, la terrasse est un atout supplémentaire pour son commerce.

Seul en cuisine, il prépare sur commande des pizzas à emporter, avec possibilité de les déguster sur place, à midi, ou le soir, sur réservation. Ponctuellement, il reçoit l'aide de Sophie, qui lui donne un coup de main en cuisine et accueille la clientèle. Et pour étoffer sa carte, il propose des salades, gratinées, lasagnes, desserts et boissons.



Un marché de producteurs

Offrir une vitrine aux producteurs locaux et régionaux, pour mettre en valeur leurs produits et leur savoir-faire, tout en dynamisant la vie de la commune. C'est l'objectif que se sont fixés la municipalité, les producteurs du marché de Pont-Évêque et l'Association de commerçants et artisans de Pont-Évêque (Acape), en partenariat avec ViennAgglo.

Dans cette perspective et à titre expérimental, tous les mardis du mois de septembre, de 16 h 30 à 20 h, un marché de producteurs se tiendra sur la place Claude Barbier.

Au terme de ce premier mois de fonctionnement, un bilan sera fait avec les commerçants pour envisager l'avenir... Le marché du jeudi sera bien sûr maintenu en l'état.

Les professionnels qui souhaitent tenir un étal sont invités à contacter la mairie au 04 74 57 28 80.

Réunion économique

La fibre d'ici 2020 !

À l'écoute des besoins des entreprises, l'Agence économique de ViennAgglo, en partenariat avec la municipalité de Pont-Évêque, a organisé une réunion entre professionnels pour évoquer les problèmes d'accès à internet, identifiés sur les zones de l'Abbaye et de Monplaisir.

Fabrice Mora, représentant d'Orange Business Services, a rappelé que le territoire du Pays Viennois sera équipé de la fibre, d'ici 2020. Dans l'immédiat, il a proposé aux chefs d'entreprise un raccord à la Fibre Entreprise (FTTO), jusqu'à 10 Gbit/s et s'est engagé, en réponse à cette demande collective, à adresser une proposition commerciale pour les entreprises de l'Abbaye et de Monplaisir.



Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

≡ Bienvenue à...



Gaëlle Bianucci

En poste depuis le 1^{er} avril, Gaëlle est la nouvelle directrice du Centre socioculturel "Arc-en-ciel". Détenrice d'un Master en Sciences Humaines, elle a le goût du contact, et la volonté d'entreprendre. « Je souhaite travailler dans la continuité d'Amandine Chatain

et porter la parole des habitants qui sont au cœur des projets » dit-elle avec enthousiasme. La jeune femme possède déjà une bonne connaissance de la commune et des habitants, de par son expérience professionnelle à la Régie de Quartier et les différentes missions qu'elle a effectuées à la Passerelle Emploi.

Peggy Amane

Conseillère en Insertion Professionnelle, Peggy remplace Pascale Louchet à la Passerelle Emploi, depuis le 7 avril. Issue du secteur de l'insertion, son rôle est d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches. Elle anime la salle multimédia, propose du coaching professionnel (rendez-vous individuel), met en place des réunions d'information collective, des ateliers thématiques et organise des réunions de recrutement, en lien avec les agences d'intérim et des partenaires de l'insertion. « Ma devise : informer, orienter et placer » résume cette professionnelle de l'emploi.



C'est bientôt les vacances !

Centre de Loisirs, Secteur jeunes

L'été approche : pensez à vous inscrire auprès de l'accueil !

≡ Boîte à idées !

Le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" se construit pour vous et avec vous. La rentrée de septembre se prépare dès aujourd'hui. Petits et grands, faites nous part de vos envies, de vos idées. Nous réfléchirons ensemble comment vous satisfaire !



≡ Les Ateliers Cré'Acteurs Nouveau !



Relooking de petit mobilier et d'objets de décoration

✓ Atelier d'apprentissage : mercredi de 9h à 12h

15 € la séance, en venant avec votre petit meuble ou objet (supplément de 5 à 10 € pour acheter un article à transformer dans la boutique).

✓ Transformation de votre meuble ou votre objet par nos soins

de 15 à 30 € (en fonction du travail à effectuer).

Ateliers couture

✓ Créative : lundi de 13h30 à 15h30

Transformez de vieux vêtements et du tissu pour créer des modèles personnalisés selon vos envies (12 € la séance).

✓ Classique : mardi de 14h à 16h

Apprenez les bases techniques et réalisez ses propres vêtements ! (séance gratuite).

Informations et inscriptions :

Les inscriptions à ces ateliers, accessibles à tous, sont possibles toute l'année à la boutique solidaire, 8 rue Louis Leydier, Pont-Évêque ou au 04 74 79 56 41 - atelierscreateurs@orange.fr

Et toujours...

La recyclerie propose un large choix de vêtements d'occasion en parfait état et à petits prix, pour habiller toute la famille !
(mercredi 14h - 18h, jeudi 9h - 12h et 14h - 18h, vendredi 9h - 12h)

État civil

Bienvenue à bébé !

Balqis BOUTHIBA	le 19 mars
Nell, Rabya DUJET	le 23 mars
Dyna, Eya M'HAMDI	le 25 mars
Leela, Madhone LEMAIRE	le 31 mars
Mahé CASINO ROLLANT	le 8 avril
Joris, Marc, Marius REYNAUD	le 23 avril

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Nejati GÜVEN et Tugba KARABAGLI	le 18 avril
Medhi BOUSSOUAR et Sarah YAHIMI	le 18 avril
Mohamed ZAHI et Firdaouss EL HABRI	le 9 mai
Jean-Marc ALBIOL et Corinne, Pierrette SOIGNEUX	le 9 mai

Ils nous ont quittés...

Pierre LARDIERE	le 8 janvier
Christian Georges MAILLEUR	le 22 mars
Edmond Alain ROBELLET	le 12 avril
Orda ANDONIAN, née BEDROSSIAN	le 30 avril
Élise Levet, née GUILLON	le 1 ^{er} mai
Robert ENTRESSANGLE	le 6 mai
Robert GOMEZ	le 9 mai
Michel THIVILLIER	le 9 mai
Colette MARKIEWICZ, née Rey	le 14 mai

Nécrologie



Colette Markiewicz s'est éteinte à l'âge de 79 ans. En 1971, elle a été la première femme élue de la commune, sous le mandat de Rino Coduri. Conseillère municipale, puis adjointe aux Affaires sociales, de 1977 à 2001, elle a œuvré sans relâche pour améliorer la qualité de vie des habitants. Elle fut notamment à l'origine de la création du Club du 3^{ème} âge, de la halte-garderie et des classes de neige.

En remerciement de son engagement, en 1996, elle avait reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, des mains du sous-préfet, et en 2009, lors de la première Journée de la femme à Pont-Évêque, elle fut nommée « Femme remarquable ». Elle était également présidente d'honneur du Comité local de la Fnaca.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à sa fille, Aurore, ses petites-filles, Oriane et Alix, sa famille et ses amis.

Tribune libre

Au théâtre ce soir !

Compte Administratif

La présentation lors de la dernière séance du Conseil Municipal a été plus que stupéfiante. Absence totale de présentation, aucun commentaire sur les lignes budgétaires et les modifications majeures. L'adjoint chargé des finances s'est enfermé dans une stratégie visant simplement à procéder au vote en quelques secondes. Volonté au plus haut niveau ou tout simplement manque de formation ?

L'opposition a montré par ses interventions qu'une présentation des comptes était plus que légale !

Visiblement la majorité avait choisi une stratégie suicidaire en dehors de toute règle démocratique.

Refus de la représentation municipale ?

Visiblement la minorité n'est acceptée qu'au Conseil Municipal et dans les commissions. Aucune invitation dans le cadre des réunions de travail, des commissions préparatoires (*plan local d'urbanisme, dynamisation centre ville, ...*)

Nous avons pourtant montré par nos analyses et nos propositions qu'une autre méthode de travail était possible.

Calendrier des fêtes

JUIN	VENDREDI 12	Anim'mots	À la médiathèque De 16h à 20h
		Assemblée générale de l'EPGV	Au Mas des Prés À 18h30
		Soirée théâtrale Groupe d'improvisation et d'animation théâtrale de la Cie À tour de rôle	À la salle des fêtes À 20h30
	SAMEDI 13	Tir aux pigeons de l'Acca	Au stade de bicross
		Séquence sportive d'EPGV / Zumba'Ponté	Au stade De 10h à 12h
		Pique-nique du CCAS	Au Mas des Prés À 12h
		Concours de pétanque du judo club	Place Claude Barbier Dès 13h30
	DIMANCHE 14	Soirée théâtrale Jeunes Artistes de la Cie À Tour de Rôle	À la salle des fêtes À 20h
		Tir aux pigeons de l'Acca	Au stade de bicross
VENDREDI 26		Kermesse de l'Association des parents d'élèves des Eaux Vives	Sous la halle
JUILLET	SAMEDI 27	Assemblée générale des Eaux Vives et barbecue	Au stade de bicross
	LUNDI 13	Feu d'artifice et bal	Place Claude Barbier Vers 21h30 / 22h
	LUNDI 20	Ciné-été	Dans la cour de l'école Françoise Dolto À la tombée de la nuit
AOÛT	MERCREDI 12	Ciné-été	Dans la cour de l'école Françoise Dolto À la tombée de la nuit



**CONTRÔLE
TECHNIQUE
ESTRABLIN**

Agrément : S 038 D 167

Z.A. du Rocher - 38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 79 12 69

norisko.estrablin@orange.fr

did

«L'art de la table éphémère»

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
ASSOCIATIONS - COLLECTIVITES**



**Vaisselle et nappage jetable - Déco
Produits et matériels d'entretien...**

197, ZA de Remoulon - Route de Cancanne 38780 Pont-Evêque

Tél. : 04 74 15 00 75 - sasdid@orange.fr

www.espace-did.com